

Image not found or type unknown



Refus de garantie de Opel, devis payant et voiture rayée par garag

Par **Eric92400**, le **08/07/2016** à **09:24**

L Opel corsa date de 16 mois. La climatisation ne marche plus, le condensateur (1000 euros) serait à changer dit le garage. Il aurait pris des graviers

- Opel a T il le droit de refuser la prise en garantie alors que la voiture est encore en garantie
- est ce que ce n est pas un défaut de protection car la voiture a roulé sur autoroute et en ville et pas ailleurs

Le garage Opel paris 17 e ne veut pas rendre la voiture et exige 110 euros pour le devis
Est ce légal ? C est du vol !! On n a pas le choix ! Faut payer pour récupérer la voiture dans tous les cas réparé ou pas !,

ils ont rayé la voiture , que peut on faire , sachant qu on a signé u état de la voiture et que ces rayures n y sont pas dessus

Merci de votre aide